

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

**«Du travail pour tous»
La lutte pour l'unité**

I l y a exactement six mois, notre comité central lançait l'appel « Du travail pour tous, Denain, Longwy, Dunkerque, solidarité ». L'emploi était le problème numéro un pour la classe ouvrière de notre pays, et les sidérurgistes, après l'annonce d'une vague de licenciements sans précédent, se trouvaient en première ligne de la bataille. L'appel de notre comité central engageait notre parti totalement à leur côté, selon une orientation dont les faits, dans les mois qui ont suivi, n'ont cessé de confirmer qu'elle correspondait à la fois aux aspirations et aux besoins de la classe ouvrière, de la grande masse de notre peuple, pour faire face à l'offensive menée contre eux par le gouvernement Chirac-Barre à la tête de l'Etat devenu le premier maître de forges et pour le compte des monopoles qui dominent le pays.

Bataille de classe, bataille pour l'unité, une unité qui fait si cruellement défaut et qu'il faut construire. Bataille loin de son terme et semée d'embûches. Les six mois qui viennent de s'écouler ont montré aussi sous bien des aspects la nature des obstacles que dresse sur ce chemin le capitalisme, la lourde responsabilité des chefs des partis de gauche et du même coup des grandes centrales syndicales ouvrières. Malgré une très puissante aspiration unitaire qui eut maintes fois l'occasion de se manifester, en particulier le 23 mars, n'ont-ils pas contribué à maintenir la dispersion de la lutte et même l'isolement des sidérurgistes ?

Avec nos forces encore bien limitées, nous avons organisé dans le Nord et en Lorraine, dans les régions directement frappées, des journées de solidarité. Imagine-t-on ce que des forces telle que le PCF, telles que les syndicats, s'ils avaient suivi une telle orientation, auraient pu organiser et quel élan, quelle force cela aurait pu donner à la lutte ? Imagine-t-on ce qu'aurait pu être, dès les premières semaines un rassemblement des sidérurgistes à Dunkerque, si ces organisations y avaient effectivement jeté leurs forces, au lieu de l'entraver, de le limiter et, en fin de compte, de le faire largement échouer le 6 avril ?

Mais où en est la bataille ? Le plan de licenciements dans la sidérurgie connaît un début d'application. D'autres vagues de licenciements suivront. Giscard-Barre nous promettement encore plus de chômage, avec les nouvelles étapes à venir du redéploiement et des restructurations. Le gouvernement prépare ces nouvelles étapes, se donne des armes pour briser et mieux étouffer la résistance et les luttes que cela ne manquera pas de susciter.

(suite page 4)

Gilles CARPENTIER

Travailleurs français-immigrés: une seule classe ouvrière !

Manifestation à Paris, réactions syndicales, solidarité à Garges-les-Gonesse : la riposte s'amorce. Il est urgent de renforcer l'unité et la solidarité

Voir page 3



Plusieurs milliers de personnes ont marché silencieusement lundi, à Paris, pour protester contre les lois anti-immigrés et les expulsions. Ce mercredi après-midi, l'UPSM-CFDT (métallurgie parisienne) appelle à une manifestation de la gare de Garges-lès-Gonesse au foyer Sonacotra

La situation en Asie du Sud-Est

Le Parti communiste de Thaïlande appelle à la création d'un front uni face au danger d'invasion vietnamienne

C OINCES entre un précipice et le rideau de barbelés servant de frontière, 40 000 réfugiés cambodgiens, récemment renvoyés de force de Thaïlande vers le Cambodge, sont en train de mourir de faim. En une semaine, 13 000 Vietnamiens qui avaient accosté sur les côtes de la Malaisie ont été renvoyés. La plupart d'entre eux sont morts noyés. Encore faut-il noter que les autorités malaises ont quelque peu assoupli leur position en revenant sur l'ordre de tirer à vue sur toute nouvelle em-

barcation qui se présenterait et en renonçant à renvoyer à la mer pour le moment les 85 000 réfugiés du pays. Une campagne de vaccination a même été entreprise dans les camps. Principal responsable et seul bénéficiaire de cet ignoble trafic d'hommes (chaque candidat au départ doit payer très cher aux autorités le droit de partir), le Vietnam refuse toujours la réunion d'une conférence internationale dans le cadre de l'ONU. Celle-ci devrait néanmoins se tenir à Genève les 19 et 20 juillet selon une déclaration de Kurt

Waldheim, le secrétaire général de l'ONU. En France, plusieurs organisations humanitaires tentent actuellement d'apporter une aide aux réfugiés. A Pulo-Bidong, quelques 40 000 réfugiés, entassés sur un îlot sableux, ne survivent actuellement que grâce aux bateaux qui amènent tous les deux jours la nourriture et l'eau fournies par les organisations internationales et humanitaires. En Thaïlande, où la menace d'une agression vietnamienne se fait de plus en plus nette, le Parti communiste de Thai-

lande qui mène la lutte armée depuis quinze ans et qui contrôle une importante partie du pays a proposé au gouvernement thaïlandais de Kriangsak une « coopération temporaire contre la menace d'expansion vietnamienne ». Sortant victorieux d'une tentative de liquidation de ses rangs, organisée par des éléments pro-vietnamiens, le PCT renouvelle en fait la tactique de front uni qu'avait utilisée Mao envers Tchang Kai-Chek et qui avait permis de mettre en échec l'invasion japonaise.

Rapport annuel de l'Institut du désarmement de Stockholm

« L'optimisme professionnel des négociateurs de SALT II »

L'INSTITUT de recherche international sur la paix de Stockholm vient de publier son rapport annuel. Comme chaque année, les experts du SIPRI se sont penchés sur l'évolution de l'armement mondial depuis un an. Ils s'inquiètent en particulier de la course aux armements à laquelle se livrent USA et URSS. S'opposant à « l'optimisme professionnel des négociateurs SALT II », ils considèrent que l'accord qui vient d'être signé « n'affectera guère les augmentations prévues de l'arsenal américain » et « permettra sans doute une croissance considérable de celui de l'URSS ».

Le SIPRI note également « qu'aucun accord de désarmement ne s'est conclu en 1978 ». Par contre, dans le même temps, cent-huit satellites militaires étaient mis sur orbite, quarante huit nouveaux essais nucléaires étaient effectués.

Dans le domaine des chiffres, le SIPRI note que 70 % des dépenses militaires de l'armée ont été faites par le Pacte de Varsovie et l'OTAN et que 74 % des vingt milliards de dollars de vente d'armes réalisés l'ont été par l'URSS et les USA.

Il est à noter que le Moyen Orient est une des rares régions du monde où les dépenses d'armement ont baissé. De 1976 à 1978 celles-ci ont perdu vingt pour cent par an.

Institut fondé en 1966 en Suède et financé par le Parlement suédois, le SIPRI est un organisme réputé pour son sérieux et son non-

engagement.

Ce rapport qui vient de paraître est la dixième édition d'un tour d'horizon très détaillé sur les dépenses militaires de l'ensemble des pays du monde, sur

l'état des négociations, sur le désarmement et sur les ventes d'armes à travers le monde comme la référence en matière d'armement et de désarmement.

S. F.

Carter serait-il un naïf ?

L'UTILISATION par Moscou des bases navales et aériennes de Cam Ranh et de Da Nang au Vietnam ne sont que des opérations de routine et l'URSS n'a nullement l'intention d'établir des bases permanentes au Vietnam. Mais si, mais si, ne riez pas. Même que Jimmy Carter y croit : Brejnev lui a promis lors de leur rencontre de Vienne. Alors !

Reprise de la négociation de la convention de Lomé

LA Convention de Lomé est le plus vaste accord jamais conclu entre pays du tiers monde et pays industrialisés. Elle concerne en effet les pays de la CEE et cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays dits ACP). A la fin du mois de mai, les discussions avaient buté sur le montant de l'aide financière proposée par les européens et jugée très insuffisante par les pays ACP. La négociation a repris hier à Bruxelles et il semble, cette fois-ci, qu'il soit possible de trouver une solution de compromis.

Pologne : Un canular révélateur

UN journal satirique italien a fait diffuser en Pologne un faux numéro de l'organe central du parti polonais, *Tribuna Ludu*, annonçant la démission du premier secrétaire Gierek et la montée sur le trône de Pologne du pape Jean-Paul II. Un bon canular... qui a suscité des réactions significatives...

A la vue des grosses manchettes de ce faux, bien des polonais ont exulté de joie — signe de l'amour qu'ils portent à Gierek — et les flics, apercevant ces journaux placardés sur les murs, n'osaient pas les retirer (des flics arrachant l'organe central du Parti ? Oh !). Ils faisaient appel à d'autres... qui faisaient eux-mêmes appel à des officiers supérieurs. Seuls ces derniers osèrent prendre la responsabilité d'arracher le faux *Tribuna Ludu*.

Afghanistan : La répression s'étend

POUR la première fois depuis le coup d'Etat d'avril 1978, les opposants au régime prosoviétique ont manifesté à Kaboul même. La police a réprimé durement les manifestants faisant une cinquantaine de tués et de blessés. Les difficultés augmentent pour Taraki qui, par précaution, a transféré son bureau dans une base militaire proche de la capitale. Dans l'armée des purges systématiques éliminent les officiers soupçonnés de tiédeur à l'égard du régime. Dans la grande prison de Pul-Chakri, près de Kaboul, les incarcérations et les exécutions se poursuivent à un rythme accéléré. Les différents groupes de rebelles musulmans continuent leur harcèlement, mais leurs offensives ne sont pas coordonnées, faute d'un commandement unifié, et ils subissent de lourdes pertes.



A gauche Brejnev, à droite Taraki, mis au pouvoir en Afghanistan par les Soviétiques. Un pouvoir de plus en plus contesté.

NICARAGUA

Une gifle pour Carter à la réunion des pays latino-américains

Ce week-end s'est réuni l'OEAA, organisation regroupant, sous l'égide des USA, les pays latino-américains. Cette réunion, convoquée à l'initiative du département d'Etat américain avait pour but de déboucher sur une solution concernant les événements actuels au Nicaragua. La réunion s'est conclue par une véritable gifle pour l'impérialisme américain.

de la politique des droits de l'homme, ça présentait mal. Carter s'est même senti obligé d'aller plus loin : « Si un gouvernement de réconciliation, a-t-il dit, faisait appel à une force de paix, il faudrait en établir une à laquelle il serait préférable que les soldats américains ne participent pas ». L'époque où l'impérialisme américain faisait la pluie et le beau temps, où il lui suffisait de lever le petit doigt pour que les pays de l'OEAA acquiescent est bien révolu.

Le gouvernement provisoire du Nicaragua, qui a été composé à l'initiative des Sandinistes et qui s'était prononcé contre toute intervention étrangère de quelque ordre qu'elle soit dans le conflit, a approuvé la résolution votée à l'OEAA.

Evelyn LE GUEN

VENDREDI soir, le gouvernement américain annonçait son intention d'intervenir militairement au Nicaragua par le biais d'une force armée mixte, c'est-à-dire comprenant des forces provenant des divers pays de l'OEAA.

Mais ces pays ont dit non. De plus, ils ont adopté une résolution allant dans un sens contraire. En effet, selon cette résolution, à la dictature de Somoza devra succéder un gouvernement

démocratique et elle stipule qu'il ne doit y avoir aucune intervention étrangère sur le territoire nicaraguayen. Cette résolution a été votée par dix-sept pays contre deux (Paraguay, Nicaragua) et cinq abstentions (Chili, Uruguay, Guatemala, Honduras, Salvador). Le gouvernement américain ne pouvait alors faire autrement que d'approuver cette résolution sous peine de se retrouver au coude-à-coude avec les dictatures les plus dénoncées d'Amérique latine. A l'heure

Le Front sandiniste vers l'assaut final



Des habitants d'un quartier populaire de Managua, aidant les guérilleros sandinistes à creuser une tranchée.

DI MANCHE, le Front sandiniste annonçait le déclenchement de la deuxième phase de son offensive. Objectif : la prise de la capitale, Managua.

Au cours de ces derniers jours et dernières heures, ils ont pris Masaya, une ville importante située à trente kilomètres au sud de Managua et ils contrôlent semblait-il la région de Rivas, ville stratégique, qu'il est nécessaire de prendre afin de poursuivre vers Managua.

Dans la capitale même, les troupes gouvernementales ont lancé à diverses reprises des contre-offensives, bombardant les quartiers contrôlés par les combattants sandinistes. Malgré tout, aidé par la population, le Front tient toujours une partie de la ville.

3 000 hommes du Front sandiniste seraient en route, en provenance du sud vers la capitale, renforts nécessaires pour lancer l'assaut final. Malgré une situation de plus en plus délicate pour lui, Somoza refuse de quitter le pays et fait payer tout

ce qu'il peut au peuple. 15 000 personnes, principalement victimes des bombardements, ont été tuées rien qu'en une semaine. Mais Somoza affine la répression. Il a ordonné de couper tout approvisionnement en eau et électricité dans toute la zone de Managua contrôlée par les Sandinistes. Ajouté à cela qu'il n'y a plus de ravitaillement. Somoza veut faire payer son départ et son prix, ce sont les milliers et milliers de morts.

Evelyn LE GUEN

DANS L'ACTUALITE

Une marche silencieuse contre le « racisme d'Etat »

LUNDI, en fin d'après-midi, à Paris, le boulevard Saint-Michel était occupé par une marche silencieuse de protestation contre les lois anti-immigrés. Ce sont environ deux mille personnes qui se sont rassemblées, à l'appel du MRAP et d'une trentaine d'autres organisations, derrière des banderoles proclamant : « Non au racisme de l'Etat », « Français-immigrés solidarité ».

Le terme de cette marche était le palais du Luxembourg, siège du Sénat qui examinait mardi le projet de loi Barre-Bonnet, déjà adopté par l'Assemblée nationale.

Deux mille personnes, lundi soir, à Paris, après les manifestations pas plus nombreuses, organisées la semaine passée, séparément par la CGT et la CFDT, c'est peu. C'est peu, car dans le même temps où la mobilisation pour la riposte se heurte aux divisions, aux hésitations, notamment des syndicats, le pouvoir, lui, met les bouchées doubles dans l'application de ses plans anti-immigrés qui sont une grave atteinte contre la classe ouvrière dans son ensemble. Il ne perd pas

de temps au niveau législatif, puisque, après le projet de loi Barre-Bonnet sur les expulsions, c'est le projet Barre-Boulin-Stoléru sur les conditions de séjour qui est présenté aux députés.

Et sur le terrain, le pouvoir recourt de manière systématique à la violence brutale pour chasser les travailleurs immigrés de leur foyer et briser la lutte légitime, entreprise de longue date par les résidents des foyers Sonacotra.

Deux appels viennent d'être lancés par des intellectuels pour faire rejeter les lois Barre-Bonnet et Barre-Boulin qui doivent légaliser les expulsions massives d'immigrés auxquelles se préparent le pouvoir.

Du côté des confédérations syndicales, la CGT, la CFDT et la FEN annoncent pour la journée de jeudi des meetings d'information dans les entreprises.

Il importe de se saisir de toutes les occasions, de toutes les possibilités pour développer au sein de la classe ouvrière le puissant courant de riposte qui fait aujourd'hui cruellement défaut.

P.M

Alger-Paris : Dialogue renoué

MONSIEUR Jean-François Poncet, ministre français des affaires étrangères, vient d'effectuer une visite officielle de deux jours à Alger. Le communiqué commun publié à l'issue des entretiens mentionne les dossiers les plus importants du contentieux franco-algérien : le problème du Sahara occidental et l'avenir des travailleurs algériens en France. Concernant le Sahara, il semble que la France se soit enfin décidée à rester neutre dans le conflit. Cela est encore loin certes du désir d'Alger de voir le Front Polisario reconnu, mais c'est un progrès par rapport au soutien accordé jusque là par Paris aux thèses marocaines.

Quant au problème de la main-d'œuvre algérienne en France, bien que le climat semble à l'optimisme dans les milieux officiels, rien ne permet de dire que les choses aient beaucoup avancé. Cette visite, la première d'un ministre des affaires étrangères français depuis cinq ans, a permis au moins de renouer le dialogue et débouchera sans doute sur une série de négociations d'ici à la fin de l'année.

Marée noire dans le golfe du Mexique

DEPUIS plusieurs jours, un puits sous-marin déverse des flots de pétrole dans le Golfe du Mexique à la suite d'un accident qui rappelle celui survenu à Ekofisk en mer du Nord il y a deux ans. A la différence des accidents antérieurs de même nature, celui-ci donne lieu à une pollution catastrophique : on en est déjà à plus de cent mille tonnes déversées dans le Golfe du Mexique et on ne voit pas comment on pourrait arrêter cette fuite avant plusieurs semaines. Le triste record de l'Amoco-Cadiz est en passe d'être battu.

Attentat contre le commandant en chef des forces de l'OTAN

Le commandant en chef des forces de l'OTAN, le général Haig, a échappé lundi à un attentat qui a fait deux blessés dans son escorte. C'est d'après les premières données de l'enquête, une bombe télécommandée — du matériel de professionnel — qui a servi à l'attentat. Le général Haig s'est illustré récemment dans sa dénonciation très ferme du danger soviétique sur l'Europe et par ses mises en garde sur l'infirmité croissante du potentiel de défense de l'OTAN face aux troupes du Pacte de Varsovie.

FOYERS SONACOTRA

Nouvelles expulsions à Colmar et Forbach

DE nouvelles expulsions ont eu lieu dans les foyers de Colmar et de Forbach en Alsace. A Colmar, trente-huit résidents ont été expulsés. En revenant de leur travail à l'usine Peugeot de Mulhouse, ils ont trouvé leur chambre fermée à clé et leurs affaires emportées. Au total, cent treize résidents habitant le foyer sont visés par les expulsions. Trente-trois expulsions ont eu lieu également à Forbach.

A Garges-lès-Gonesse dans la région parisienne, les résidents continuent de camper devant le foyer vidé par les CRS. Ils continuent de recevoir de l'aide de certains habitants des cités voisines et de certaines sections syndicales.

Les forces de police se livrent à diverses provocations. En fin de nuit, lundi matin, les CRS, prétextant un prétendu jet de cailloux, prennent leur casque, s'avancent et font une démonstration de force. A cette heure, alors que les résidents se réveillent, cela jette un froid. L'élu de service qui se trouve sur les lieux est alors allé négocier avec les responsables des CRS pour qu'ils reculent.

Toujours au chapitre des provocations, un maçon, qui du moins se présente comme tel et qui travaillerait pour la Sonacotra, est venu à la ligne de démarcation entre résidents et flics, a commencé à insulter les résidents disant qu'il n'y avait pas de résidents parmi ceux qui campent. Il a essayé de

couper la chaîne. Une vingtaine de résidents se sont précipités avant qu'il ne la casse et l'ont fait s'enfuir.

Dans la nuit de lundi à mardi, la participation à l'occupation était assez forte. A minuit, les occupants

se comptaient à plusieurs centaines qui veillaient au son des tambourins et de la musique arabe.

Dans notre journal de demain, nous publierons un reportage et une interview sur Garges.

Nouvelles condamnations

De nouvelles condamnations à l'expulsion ont été décidées contre les résidents des foyers de Corneilles-

en-Parisis et d'Argenteuil et ceci à partir du premier août.

Appel du Comité de coordination

Contre les lois racistes Bonnet-Barre et Barre-Boulin contre la répression des immigrés, le Comité de coordination des foyers Sonacotra appelle toutes les sections syndicales, les u-

nions locales, les unions professionnelles, les associations d'immigrés, à participer à une réunion jeudi 28 juin à 19 h. Rendez-vous devant l'hôtel-de-ville de Garges-lès-Gonesse.



A Garges-lès-Gonesse, le face-à-face CRS-immigrés continue. Des tentes sont maintenant installées. La municipalité distribue les repas du midi et du soir. Le secours populaire assure le petit déjeuner.

Sur le terrain vague devant le foyer de Garges-lès-Gonesse, s'est tenue lundi soir une première réunion syndicale-Comité de coordination pour organiser une riposte.

Etaient représentées la section CFDT de l'Alstom St-Ouen, l'union parisienne de la métallurgie CFDT, la CFDT de la SFP, l'union syndicale des hôpitaux du 93 CGT, la CFDT Kodak et l'association des Marocains de France.

Un échange d'informations a eu lieu, la coordination a fait état de ses projets. Camarades et amis qui militent dans les syndicats, nous vous appelons à suivre l'exemple de ces sections syndicales CFDT et CGT qui ont commencé à organiser concrètement le soutien aux grévistes.

Appels contre les lois anti-immigrés

UN groupe d'intellectuels vient de rendre public l'appel suivant : « Attention ! La crise réveille nos vieux démons. Hier, les pays producteurs de pétrole ont été désignés comme responsables imaginaires de l'inflation. Aujourd'hui, les immigrés sont promis à l'expulsion pour porter remède à un chômage qu'ils subissent comme tous les travailleurs. Demain, à quelle aventure raciste, à quel contrôle policier serons-nous tous livrés ?

Assez ! Nous appelons les syndicats et les partis qui se réclament du mouvement ouvrier à agir ensemble de toute urgence pour faire rejeter les lois Bonnet-Stoléru.

La France en devenant raciste, ne maîtriserait pas la crise ; elle se déshonorerait ».

Premiers signataires :

Pierre Birnbaum, Christine Buci-Glucksmann, Catherine Clément, Anne Cullier, Régis Debray, Jean-Toussaint Desanti, Robert Fossaert, Alain Joxe, Daniel Lindenberg, Didier Mochane, René-Victor Pilhes, Nikos Poulantzas, Jean-Pierre Vernaut, Jean-Marie Vincent, Henri Weber.

Quatorze signataires, dont André Postel Vinay, premier secrétaire d'Etat à l'immigration en 1974 et démissionnaire deux mois plus tard, adressent aujourd'hui un appel aux membres du Parlement devant examiner les lois Bonnet et Stoléru sur l'immigration.

« C'est non pas un statut de l'immigration mais deux lois que le gouvernement présente séparément au Parlement, deux lois qui veulent seulement réduire la population immigrée et rendre plus précaire la situation des nouveaux venus.

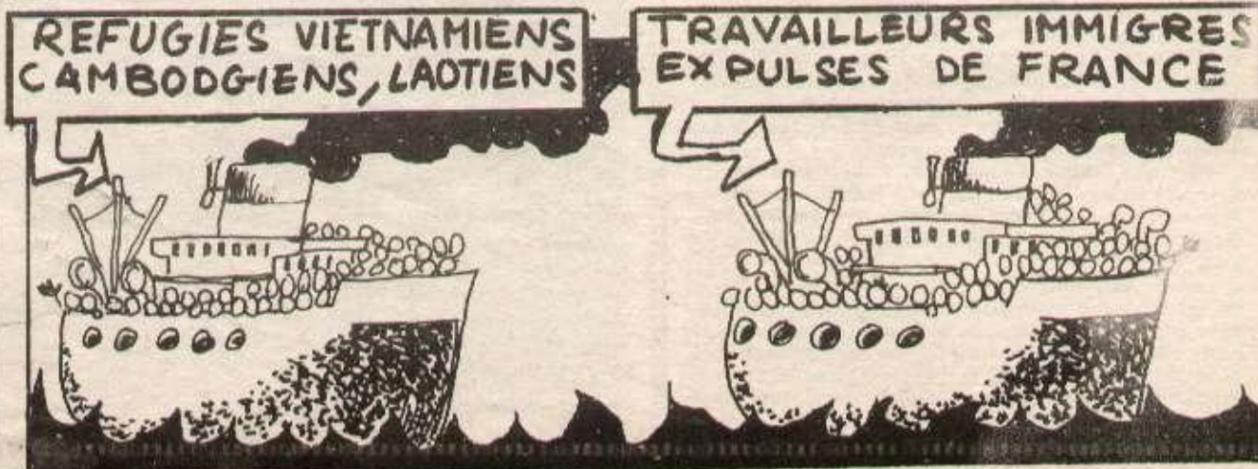
Françaises et Français qui signons cet appel, nous constatons que si ces lois, qui se parachèvent l'une l'autre, sont adoptées, dès leur promulgation des internements et des expulsions définitives pourront être légalement effectués sur des accusations incontrôlables, sans recours possible, ni même l'avis de la commission compétente.

Plus d'un million d'hommes se trouveront soumis aux impulsions d'agents de l'administration dotée du pouvoir de disposer de leur sort et de celui de leur famille.

Des travailleurs ayant un emploi se verront privés de leur autorisation de séjour par le jeu d'un quota départemental : comment pourraient-ils alors former un projet familial ? Cela n'est-il pas contraire aux exigences de notre Constitution et des conventions des droits de l'homme que nous avons signées ? (...)

Nous demandons aux membres du Parlement d'examiner ces deux projets ensemble, à la lumière des intérêts permanents de la France et de les rendre conformes aux exigences de la démocratie ».

Pierre Bernard, écrivain ; Jacques Berque, professeur du collège de France ; Pierre Emmanuel de l'Académie française ; François Jacob, prix Nobel de médecine et professeur au Collège de France ; Hubert Joly, secrétaire général du conseil institutionnel de langue française ; Charles-André Julien, historien ; Stanislas Mangin, conseiller d'Etat honoraire ; André Miquel, professeur au collège de France ; Théodore Monod, de l'Institut ; Yves Montand, artiste dramatique ; André Postel Vinay, Simone Signoret, artiste dramatique ; Germaine Tillion, ethnologue ; Vercors, écrivain.



Usinor-Denain : Les échéances arrivent

AUSINOR-Denain, les premières échéances du plan de liquidation arrivent bientôt.

L'entreprise qui occupait sept mille trois cents salariés, il y a un an, en compte actuellement six mille cinq cents : huit cents personnes ont ainsi quitté l'usine depuis l'annonce du plan de restructuration le 12 décembre 1978, et notamment ces deux derniers mois.

A compter du 26 août, sera appliquée la première phase du démantèlement annoncée le 6 avril : fermeture de l'agglomération et de la fonderie de fonte.

La deuxième phase interviendra au premier décembre avec l'arrêt du HF*3. A cette date, la direction d'Usinor aura procédé à environ trois mille cinq cents licenciements.

Dans un récent document, la direction fournit les estimations suivantes : quatre cents départs dits « volontaires » (avec une prime de 50 000 F), deux cent quatre-vingt-dix sept pré-retraites à 55 ans, cinq cent trente-quatre pré-retraites d'ouvriers âgés de 50 à 55 ans, employés à des postes pénibles, postés ou handicapés, sept cent vingt-quatre départs dits « volontaires » pour les ouvrières âgées de 50 à 55 ans.

Rappelons que la direction s'oppose à la garantie des 90 % du salaire pour les départs à 55 et 54 ans, le terme pré-retraite permettant de verser une indemnité inférieure à celle d'un licenciement. Ensuite, il y a cinq cents mutations internes à Usinor, à Dunkerque, Montataire, Mardick, Isbergues, Biache et Neuves-Maisons. Deux cent trente-quatre travailleurs seront affectés à ce parking de chômeurs que

constitue la fameuse division « Usinor-service ». Par ailleurs, des propositions d'embauche ont été faites à deux cent cinquante travailleurs par la Régie Renault de Douai qui occupe sept mille personnes. Ces sidérurgistes deviendront OS ou peut-être OP sur les chaînes de montage où la direction prévoit déjà de sortir douze cents voitures au lieu des huit cents actuelles. De fait, même en cumulant tous ces chiffres patronaux, on ne parvient pas au chiffre énorme de trois mille cinq cent licenciés d'ici la fin de l'année. La direction mise sur le départ individuel de sept cents ouvriers dans les six mois qui viennent. Ce bel édifice patronal, destiné à faire avaler la pilule entrera-t-il en application ? Dans deux mois, la première échéance de la mise à mort de l'usine aura lieu.

Rémi DAINVILLE

* H.F. : Haut fourneau



Pour des paniers de plus en plus légers, des notes de plus en plus lourdes.

Loyers, viande, chauffage, de plus en plus chers

L'attention de tous est retenu, actuellement par les hausses sur les produits pétroliers et par l'augmentation des loyers. L'argumentation du gouvernement pour justifier ces hausses est plus que vague et peu convaincante. Ces explications, même si le gouvernement s'évertue à nous les donner, ne nous intéressent guère, par contre, nous, nous arrêtons sur les faits concrets, sur les hausses.

AINSI, que va-t-il se passer pour les loyers ? Premièrement, les loyers non réglementés, seront complètement libres le 1er juillet, les hausses pourront atteindre jusqu'à 70 % et 90 %. Certains propriétaires ont informé leurs locataires de leurs intentions, leur imposant l'ultimatum : « Vous payez ou vous quittez ». Pour les autres appartements, soumis à la loi de 1948, les augmentations se feront en fonction de la catégorie du logement : pour la catégorie 3B, 6,5 % de hausse, pour celle 3A, 8,5 %, pour la 2C, 10 % de hausse et la 2B, 12 %.

Différentes augmentations donc, qui ne favoriseront pas une unité très large pour la riposte. Ce sera plutôt un encouragement à la débrouille individuelle pour trouver un appartement pas trop cher !

Mais de plus, ces hausses de loyer ne sont pas isolées du reste des hausses, de l'ensemble de la vie chère, de la baisse du pouvoir d'achat.

Dans l'actualité immédiate, il y a bien sûr l'augmentation de l'essence, du ticket de métro, de la carte orange, qui ont respectivement augmenté de 20 % et 21,7 %. Certes, ce ne sont que les Parisiens qui sont concernés par ces deux dernières, mais ils représentent néanmoins dix millions de personnes !

Les dernières hausses sont révélatrices des hausses qui ont eu lieu cette année. A cet effet, nous avons relevé les différentes hausses sur les prix à la consommation de cette année. En janvier 1979, les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % par rapport au mois précédent — la hausse de 0,5 % des produits alimentaires, celle de 0,7 % des produits manu-

facturés (meubles, articles de ménage), celle de 0,5 % des services intervenant dans cette hausse des prix à la consommation de janvier.

En février, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % avec une hausse de 0,4 % pour l'alimentation, de 0,7 % pour le textile et l'habillement et de 0,3 % pour les services. En mars 1979, la hausse sur les prix à la consommation a été de 0,9 %, hausse importante avec le relèvement des prix pétroliers et celui des loyers.

Ces quelques chiffres témoignent des hausses importantes qui ont été imposées cette année. Un trait frappe l'esprit, les principales hausses concernent les prix alimentaires, l'habillement, les loyers... Or, qui est donc touché par ces hausses sinon les gens qui ont le moins d'argent ?

Les chiffres que nous avons relevés sur les années 1971 à 1979 montrent aussi que ce sont toujours les mêmes qui sont particulièrement touchés par ces hausses.

De 1971 à 1978, sur le plan national :

- Les produits à base de céréales ont augmenté de 11,9 % ;
- Les produits de pêche de 11 % ;
- Les viandes de boucherie de 10,5 % ;
- Les articles chaussants de 12,6 % ;
- Les articles de soins et de toilette de 10,7 %.

De 1977 à 1978, sur le plan national :

- Les viandes de boucherie ont augmenté de 15,1 % ;
- Les corps gras et beurre de 15,1 % ;
- Lait, fromages de 11,8 % ;
- Les articles chaussants de 11,6 % ;
- Les combustibles, énergies de 11,5 % dont une hausse de 10,1 % sur le charbon, sur le chauffage et l'éclairage ;
- 9,2 % des loyers.

Enfin, rien que sur la période d'avril 1978 à 1979 :

- Les produits à base de céréales ont augmenté de 16,3 % ;
- Les produits de la pêche de 10,1 % ;
- Les vêtements de dessus de 10,7 % ;
- Les articles chaussants de 11,0 % ;
- Les combustibles (énergie) de 14,2 % dont le chauffage et l'éclairage de 14,4 % ;
- Les services relatifs au logement de 11,7 % ;
- Les transports publics de 18,6 %.

Nathalie VILLOTIERS

PROCES DES PATRIOTES CORSES

Les témoins de l'accusation se défilent

LUNDI s'est terminé l'interrogatoire des patriotes corses au sujet des divers attentats commis ou non par le FLNC. Ensuite le tribunal a entendu trois témoins de l'accusation.

Le dernier accusé interrogé a été Jean-Jacques Mondoloni. Celui-ci, ancien aspirant ayant fait la guerre d'Algérie, est professeur de philosophie. Il est en prison depuis plus d'un an et passe donc devant la Cour de sûreté de l'Etat. Pourquoi ? Parce que la police a retrouvé sur un document du FLNC son numéro de téléphone précédé du nom de

Pasquale, un pseudonyme qui serait le sien selon l'accusation. Preuve : aucune. D'indication, une seule : celle donnée au cours de l'instruction par un témoin. Cette indication est démentie d'ailleurs par deux autres témoins. Mondoloni se défend d'être le Pasquale en question, tout comme il se défend de faire parti du « directoire parisien » qui dirige le FLNC.

Contrairement aux autres accusés qui ont systématiquement refusé de répondre à la Cour, Mondoloni va entrer dans de multiples détails. Il dira qu'il n'est

pas d'accord avec les attentats, qu'il a pu jouer un rôle modérateur auprès de certains de ses amis. Lui, n'a participé à aucune action.

Un autre accusé laissé en liberté, Tirrolini, est lui aussi accusé d'être une des têtes du FLNC parisien.

Il aurait « reçu l'ordre » selon l'accusation d'entraîner des militants du FLNC dans les sports de combat. Il nie cette version des faits. L'avocat général lui demande pour prouver sa bonne foi de citer le nom de ses clients. Tirrolini refuse de jouer aux délateurs. Il explique qu'il a refusé de lâcher le moindre nom au cours des interrogatoires car les personnes dont le nom est donné à la police sont ensuite soumises à l'arbitraire policier comme lui l'a été ainsi que d'autres, même si elles sont innocentes.

Ensuite, seront entendus les témoins de l'accusation. Dix huit d'entre eux déclareront forfait. Cinq se présenteront. Tous ont été victimes d'attentats. Les dix huit absents sont soit malades, soit empêchés, etc. Tout ça ne fait pas très sérieux du côté de l'accusation. Trois témoins seront entendus. L'un deux est le directeur départemental des chemins de fer. Comme les deux autres, il dit ne pas comprendre pourquoi il a été visé. Au passage, il devra reconnaître que le pouvoir voulait supprimer les chemins de fer de l'île et que c'est la mobilisation de la population qui a fait échouer le projet. Mardi commence l'audition des témoins de la défense.

H.M.

**« Du travail pour tous ! »
La lutte pour l'unité !**

(Suite de la page 1)

Limitation du droit de grève, de manifestation, d'expression, lois sclérotiques institutionnalisant l'arbitraire pour une partie de la classe ouvrière — nos frères immigrés — répression systématique et attaques multiples contre les organisations et les militants syndicalistes. Tout cela prépare l'aggravation du chômage, les atteintes aux acquis du passé, la baisse des salaires et l'aggravation des conditions de travail et d'existence : les récentes hausses de prix, celles des loyers à venir, en sont les premières étapes.

Plus que jamais, l'appel « Du travail pour tous » de notre comité central, plus que jamais la construction de l'unité de notre classe ouvrière, l'orientation classe contre classe de son combat, sont à l'ordre du jour.

Ces six mois nous éclairent sur le chemin à parcourir, les obstacles à surmonter, sur les armes dont dispose déjà la classe ouvrière et dont la première est le parti marxiste-léniniste qui s'est aguerri et consolidé dans la bataille et qu'il s'agit de renforcer et de consolider en accumulant patiemment des forces pour les grandes batailles à venir.

Expulsion d'un paysan de la Loire

« Ces terrains, on les a mis en valeur : il n'y a pas de raison qu'on ne les garde pas »

Interview recueillie par Claire Masson.

Bernard Bridier et sa femme, Odette, viennent d'être obligés de quitter la ferme qu'ils louaient depuis plusieurs années à Sainte-Croix-en-Jarez (vallée du Gier dans la Loire). En effet, les propriétaires de la région ont choisi de louer leurs fermes et terrains sans bail, ce qui permet de se débarrasser facilement des fermiers dans une région proche de Lyon, très recherchée pour les « résidences secondaires ».

Nous avons rencontré Bernard Bridier, Odette et un responsable local du CDJA, Paul Chataignon. Ils nous ont parlé de cette expulsion et de la lutte qu'ils mènent depuis bientôt deux ans.

HR : Vous venez de décider de quitter la maison que vous louait Monsieur Lachal. Pouvez-vous nous expliquer les circonstances ?

— On a été jugés au tribunal le 25 août et le tribunal a pris la décision de nous expulser des bâtiments et du terrain. Un voisin nous a loué ce bâtiment. On a sauté sur l'occasion mais le problème reste toujours posé pour les terrains parce qu'avec les bâtiments qu'on nous loue, il n'y a pas suffisamment de terrain pour pouvoir vivre et puis ces terrains, on les a exploités, mis en valeur, il n'y a pas de raison qu'on ne les garde pas. Maintenant, la bagarre elle va surtout porter là-dessus.

UNE AFFAIRE QUI DURE DEPUIS DEUX ANS

HR : Les bâtiments, ici, suffisent à peu près pour les chèvres ?

— C'est petit, mais avec le temps, si on nous laisse continuer, on peut aménager. Ici, on nous fait un bail en bonne et due forme, sécurité qu'on n'avait pas avant. On n'avait que le droit de travailler, la maison était en mauvais état, ni salle de bains, ni WC.

Cette affaire ça fait deux ans que ça dure. Ça n'a pas commencé au 25 août. Ça fait trois ans qu'on demandait un bail et qu'il ne voulait pas nous en faire, qu'on voulait faire faire des travaux et qu'il ne voulait pas nous les payer.

ON PENSAIT QU'ON ALLAIT GAGNER LE PROCES

HR : Quelle a été la réaction des paysans autour ? Ils sont un peu dans le même cas finalement ?

— Paul : Tout de suite, on a fait une pétition dans deux communes : Chateaufort et Sainte-Croix-en-Jarez. On est passé chez tous les paysans pour leur demander de signer en expliquant ce qui se passait. Quarante-vingt-dix pour cent des paysans ont signé. Ceux qui n'ont pas signé, ils étaient dans la position suivante : ils louaient du terrain alors ils ne voulaient pas signer. Et puis, à l'époque, le conflit, ce n'était qu'une petite histoire de pays, ce n'était pas une affaire de tribunal encore.

— Bernard : Quand on est passé au tribunal le 6 janvier 1978, la salle était pleine, il y en avait même dans la rue, ils avaient jamais vu ça.

Au mois de mars, pour le complément d'enquête, le juge avait convoqué tout le monde, Lachal, moi, puis les témoins. On a discuté plus de deux heures dans ce bureau, puis, suite au complément d'enquête, on pensait qu'on allait gagner à ce procès au moins les terres.

Les questions du juge laissaient penser qu'on allait gagner le procès, tout le temps de l'entrevue, il a mis Lachal en difficulté alors que moi, il me laissait assez peinard. Puis le jugement a été reporté au moins deux fois. Le jugement a finalement été rendu le 25 août et là... le juge a donné le dossier à l'avocat, il l'a même pas lu ! Des qu'on a vu qu'on était expulsés, on s'est levé et on a foutu le camp. On n'a même pas réagi, rien du tout, on est parti. On s'est mis à une terrasse de bistrot, on s'est mis à discuter et puis on s'est dit : « On aurait peut-être pas dû partir, on aurait peut-être dû envahir la salle du tribunal et tout ». Mais, c'était trop tard, on était parti de toute façon.

(...) Suite à ça, on a fait une réunion syndicale. Les copains me disent, il faut tenter ta chance, il faut faire appel même si tu as peu d'argent, de toute façon, on en trouvera pour payer les frais. Donc on repasse en appel le 5 juillet mais avec peu de chances de s'en sortir.

DU VOL ORGANISÉ

(...) Depuis le 25 août, Lachal demandait 200 F d'indemnités journalières et le jugement lui en a accordé 50 quand même par jour ! Alors quand on voit où il vit, il y a pas de mots pour qualifier ça, c'est du vol organisé, c'est un scandale. — Odette : d'autant plus scandaleux que ce n'est même pas un loyer mais une

punition. Il n'est pas question qu'on paie.

HR : Le propriétaire a reloué ses terrains à un paysan. Il a un bail lui ?

— Bernard : Il a un bail. — Paul : Disons que l'autre, c'est un manœuvre de Lachal, puisque ça lui permet de se débarrasser de ses terrains qui l'embêtent.

— Odette : Vous voyez le problème puisqu'il dit : « Voyez, je voulais pas les louer à Bridier parce qu'il s'est installé sans mon autorisation sur mes terrains, mais j'ai fait un bail avec quelqu'un d'autre ».

— Bernard : Et puis, c'est vraiment la mafia. Lachal, il rentre à la préfecture, on lui ouvre les portes grandes ouvertes et tout. — Odette : Il est au Conseil économique et social...

UNE DIVISION VOULUE

HR : Les syndicats ouvriers, de la vallée du Gier, vous avez des contacts ? Ils ont été au courant de l'affaire ?

— Bernard : Depuis le début. On leur avait plus ou moins proposé pour le 7 avril d'exposer avec nous les problèmes ouvriers. Après réflexion, il s'est avéré qu'il valait mieux que ça reste agricole. Ils étaient dépassés. Il faut dire qu'en ce moment, dans la vallée...

— Paul : Disons que nous, CDJA, on essaie de travailler avec les ouvriers, mais on peut pas dire que les paysans sont solidaires des ouvriers. Souvent, l'ouvrier, c'est celui qui « travaille huit heures ».

— Bernard : Pour l'ouvrier c'est pareil. C'est le paysan qui a de la terre, qui a du pognon.

— Paul : Ça c'est une division qui est voulue, qui est exploitée.



L'unité ouvriers-paysans trop rare est difficile à construire vues les divisions entretenues.

Souscription

40 MILLIONS POUR FIN JUIN

« Notre participation est une participation de cellule »

C F-JOINT un chèque de 2 700 F pour le journal. Parallèlement, vous recevrez 350 F pour un abonnement d'un an au quotidien, pour deux camarades. Ces deux choses sont la contribution de notre cellule à la souscription de cette année. (Nous ne sommes pourtant pas ce qu'on appelle une cellule de « gros salaires »... !). En cellule, nous avons lu l'appel de J. Jurquet et d'André Druetne et nous avons décidé de participer à la souscription, non plus de manière individuelle comme les autres années, mais de manière collective. Notre participation est une participation de cellule.

Sûr, nous avons encore bien des efforts à faire pour prendre en main notre journal : diffusion, envoi d'articles, suggestions, etc. N'hésitez pas à nous le rappeler ! Deux fois plutôt qu'une... !

Salut, bon courage à tous les copains du journal !

Cellule Eugène Varlin du PCML

Liste de souscription

Total précédent	198 061,70 F
Comité de parti du PCML Basse-Normandie	4 960 F
Comité de parti du PCML Pays-de-Loire	400 F
Comité de parti du PCML Nord	1 200 F
Comité de parti du PCML Aquitaine	500 F
Supplément à réabonnement L.P. Pas-de-Calais	12 F
Pour que vive le journal à huit pages, M. K. Rezé	500 F
Souscription pour les 100 millions Martignes	656,60 F
Deuxième envoi pour la souscription cellule A. Grassi	810 F
Souscription cellule M. Lauze/santé Marseille	300 F
Supplément à réabonnement bimensuel	
J.L. Marseille	12 F
Souscription V.M. St Brieuc	100 F
Supplément à réabonnement quotidien J.C. Gard	120 F
PF Indre	100 F
C.M. Indre	150 F
M.J.M. Indre	300 F
A.G. Indre	100 F
G.F. Indre	150 F
N.B. Indre	150 F
A.G. plus une camarade Indre	550 F
Supplément à réabonnement quotidien	
C.J.L. Carcassonne	320 F
Supplément à réabonnement bimensuel	
F.C. Montpellier	25 F
Souscription F.L. Isère	1 350 F
Cellule G. Tautin du PCML Nantes	510 F
Deux acheteurs du bimensuel au porte à porte plus un sympathisant Nantes	9 F
Sup. à réabonnement quotidien et bimensuel Mme T. Mayenne	182 F
Sup. à réabonnement quotidien AMC Orléans	20 F
Pour la souscription PF Vannes	900 F
Souscription de masse du PCML	
du Perche, l'Aigle	700 F
Cellule du PCML Manouchian de Bayonne	200 F
Cellule F. Marty du PCML, amis et sympathisants de Vitry	95 F
Second versement de la cellule du Vaucluse du PCML	660 F
A la 8e session du comité central, un camarade	110 F
Une sympathisante de Luçon avec une fille à charge et une longue période de chômage, 100 F par mois au Parti	500 F
CP Manouchian région de Paris	29 F
Sup. à réabonnement quotidien local de Paris	30 F
Sup. réabonnement quotidien et bimensuel	
Paris	36 F
Pour le journal PW Paris	50 F
Un camarade Toulouse	134 F
Deux camarades Toulouse	750 F
MR, complément à souscription Avignon	6 F
Section du PCML de Cornouailles	
Quimper	1 350 F
Section du PCML (camarades) Brest	1 500 F
BP Isère	200 F
Une sympathisante Dax	100 F
Nouveau total	218 838,30 F

Un certain tourisme en Euskadi (Pays basque)



Pour les riches rétro : l'hôtel du Palais.

Dans une semaine, c'est juillet, le départ, les vacances, l'oubli de quatre semaines. Pour la plupart d'entre nous, les vacances, c'est le camping. Mais pour une minorité, les vacances c'est le casino, les grands hôtels. Pour cette minorité là, on construit et on bétonne nos côtes. Nos camarades de Biarritz ont fait une enquête sur le tourisme dans leur région, elle est révélatrice.

UN certain tourisme. Tout est fait dans la politique touristique de Biarritz pour accueillir une catégorie bien particulière de vacanciers durant la saison d'été. Un tourisme de luxe mis à la disposition des étrangers aisés, Espagnols (aristocratie espagnole), Allemands (puissance du mark), Anglais (bourgeoisie des clubs londoniens), Américains (retraités de Floride ou de Californie), ainsi qu'à d'autres touristes, Suisses, Scandinaves, Hollandais (niveau de vie plus élevé qu'en France), viennent envahir nos plages durant la saison. Un point particulier qu'il faut noter montre bien cette politique suiviste du tourisme de luxe à laquelle s'est vouée la côte basque, c'est qu'en 1965, il y avait 104 hôtels et qu'en 1975, il y a certes deux établissements de plus, mais ils sont dans la catégorie 3 et 4 étoiles, alors qu'on en compte 14 de moins dans la catégorie 1 et 2 étoiles.

Depuis 1975 d'ailleurs, cette politique n'a pas cessé puisque l'on a vu apparaître une plaie de béton dans un paysage si beau, l'hôtel Victorial Surf 4 étoiles nouvelles normes, auquel vient s'ajouter une autre plaie : l'hôtel-thalassothérapie de Louison Bobet qui doit ouvrir ses portes le 1er juillet 1979. Cet hôtel, il va s'en dire, sera dans la même catégorie et certainement pas ouvert à n'importe qui.

Ces hôtels, il est vrai, ne font que 10 % de la totalité de ceux de notre ville, mais ils couvrent 30 % de la capacité d'accueil pour les chambres. Ce n'est pas pour autant qu'un simple travailleur pourra se permettre d'accéder dans un de ces hôtels de catégorie inférieure, mais nous verrons les prix pratiqués pour 1979 un peu plus loin.

CAMPING IDEAL A LA PORTÉE DES OUVRIERS

Deux campings privés qui sont dans la catégorie trois étoiles mais qui, à côté de ceux d'Espagne, ne leur arrivent pas à la cheville.

Quant au camping municipal, parlons-en. Pas cher, il est vrai, mais enclavé à 100 mètres du viaduc de la RN 10 qui a des pointes de passage journalier en été de 2 200 véhicules, à 20 mètres de l'artère centrale reliant ce camping au centre-ville, à 10 mètres de la voie SNCF Biarritz-la-Négresse-Biarritz-ville et à 100 mètres de celle de Paris-Irun. En somme, un calme merveilleux pour les vacances. Ce camping est situé dans un cadre magnifique, constitué par trois côtés de talus et pour le 4e d'une haie de maisons. Quel cadre ! Le troisième aspect, les moyens de communication avec le centre-ville (2,5 km) après 20 heures sont pratiquement inexistantes. C'est le camping offert aux travailleurs.

LA CAPACITÉ HOTELIERE

Le nombre d'hôtels inscrits au comité de tourisme de Biarritz est de 85 hôtels, auxquels il faut bien ajouter une quarantaine d'hôtels ne s'étant pas fait inscrire. Ceux recensés, bien sûr, sont homologués. Ces 85 hôtels totalisent 1 772 chambres et les prix pratiqués pour 1979 sont les suivants :

Hôtel restaurant, prix par personne, par jour				
	Prix maxim.	Prix minim.	Prix moyen	En single
Hôtel de luxe	430 F	370 F	400 F	plus 25 %
Hôtel 4 étoiles	230 F	140 F	188 F	plus 25 %
Hôtel 3 étoiles	170 F	115 F	142 F	plus 25 %
Hôtel 2 étoiles	135 F	66 F	99 F	plus 22,5 %
Hôtel 1 étoile	97 F	54 F	77 F	plus 25 %

Hôtel sans restaurant pour une personne et par jour				
Dans 90 % des cas, le petit déjeuner n'est pas compris dans le prix de l'hôtel				
	Prix maxim.	Prix minim.	Prix moyen	
Hôtel de luxe	400 F	200 F	300 F	
Hôtel 4 étoiles	330 F	138 F	234 F	
Hôtel 3 étoiles	180 F	120 F	150 F	
Hôtel 2 étoiles	120 F	39 F	79 F	
Hôtel 1 étoile	75 F	32 F	54 F	

Si la chance vous sourit au moindre frais, peut-être obtiendrez-vous une place dans un hôtel une étoile NN (vu la capacité de ces hôtels, les chances sont fort réduites car il faut à eux tous une capacité de 120 chambres environ) où un couple avec enfant se voit contraint de payer par jour la somme de 100 F en moyenne, soit, pour trois semaines, 2 100 F uniquement pour dormir puisque ce prix moyen ne comprend ni la pension ni le petit déjeuner.

Pour un couple avec enfants pouvant descendre

dans un hôtel une étoile NN avec restaurant (toujours avec le même facteur de chances, 300 chambres environ) la somme à déboursier pour le même séjour sera de 4 410 F.

Il est évident qu'au prix de ces hôtels il faut ajouter le prix des voyages, distractions, etc. et loin d'être gratuites elle ne sont pas à la portée de toutes les bourses (spectacle de Sardou en 1978, prix par personne : 70 à 80 F).

ment des résidences de grand standing, des hôtels de luxe, des ports de plaisance.

Inutile de dire que les spéculations foncières et les magouilles de toutes sortes vont bon train dans notre région dont les promoteurs tireront les marrons du feu.

LES SAISONNIERS

Liés à ce tourisme, les travailleurs saisonniers sont particulièrement concernés.

droit au chômage la saison finie.

Mais que faire ? 27 000 habitants à Biarritz, 9 000 actifs, 1 200 chômeurs. Les contrats sont acceptés, car ils n'ont pas le choix s'ils veulent travailler et certains contrats stipulent :

- 1) Vous ne devez pas être syndiqués ;
- 2) Vous ne devez pas revendiquer d'augmentation ;
- 3) Vous ne devez pas parler de politique ;
- 4) Vous ne devez pas vous plaindre au client de l'hôtel, etc.

Mais les places sont chères et il y en a qui attendent pour travailler. Les patrons en profitent pour spéculer sur le marché du travail et c'est à une exploitation à outrance que certains hôteliers se livrent dans notre région.

De grandes pâtisseries font des millions de recettes par jour, méprisent les employés et, pour ne citer qu'un exemple qu'une camarade a bien voulu nous révéler :

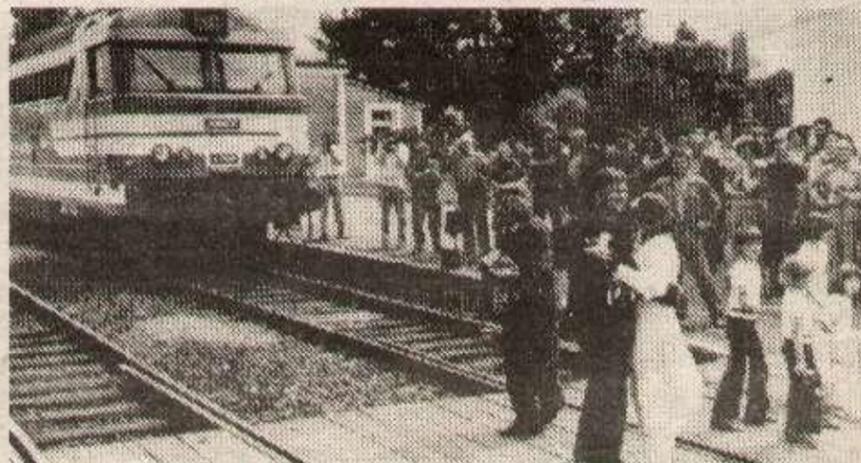
Une cliente refuse un gâteau à une vendeuse qui le dépose dans la cuisine où travaillent les plongeurs (un gâteau refusé par un client ne devant pas être revendu). Les plongeurs pensent le manger après leur service, c'est un « chou à la crème ». Le patron arrive, voit le gâteau et avec un air de mépris s'en empare d'une main et avec l'autre jette la crème à la poubelle, écrase le reste pour que tout termine au même endroit. Dans cette pâtisserie de luxe, les employés n'ont pas le droit de s'asseoir, de s'arrêter pour fumer une cigarette et sont obligés de demander la permission pour aller aux toilettes, minutage compris bien sûr. C'est ça le tourisme sur la côte basque.

ON SE DONNE LA MAIN

Les trois-quarts des maires de la côte basque ont axé leur programme sur ce tourisme de luxe et les rapaces de la MIACA (Mission inter ministérielle d'aménagement de la côte d'Aquitaine) développent des projets grandioses dans ce sens, qui mettront définitivement hors de portée de l'ouvrier les plages basques. Ces projets concernent essentielle-

Ne travaillant pour certains que deux mois, pour d'autres, qui ont un peu plus de chances (si on peut appeler ça de la chance), six mois de l'année, ils se retrouveront au chômage dès la saison finie et la plupart d'entre eux n'ont pas droit aux indemnités. Les conditions de travail sont quelquefois dignes de l'esclavage. Quelques uns travaillent jusqu'à 297 h par mois pour toucher un salaire de 1 970 F. Ces heures bien sûr ne figurant pas sur les feuilles de paie, car ils auraient

La valse des mariés devant la locomotive du Quimper-Paris



Messac, c'est en Ille-et-Vilaine. A la direction de la SNCF, on doit commencer à le connaître ce nom, ainsi que les noms de bien des gares bretonnes puisque c'est cent-cinq fois que le Quimper-Paris a été bloqué. Samedi, c'était la noce à Messac, les mariés ont stoppé le train et dansé devant la locomotive. Une action de plus pour s'opposer à la décision de la SNCF de supprimer plusieurs arrêts sur cette ligne.

(Photo HR)

L'HUMANITÉ ROUGE - Mercredi 27 juin 1979



Pour les riches modernistes : l'hôtel du Victoria-Surf.

LE MANS Succès de la manifestation du 21 juin contre l'expulsion de 110 résidents du foyer du bâtiment

Le Mans, correspondant.

FIN mars, l'Union patronale du bâtiment décide de cesser la gestion du foyer le 30 juin. Gestion trop difficile, disent les patrons. Forcément, deux ans après l'ouverture, le foyer prévu pour trois-cents résidents, en logeait 450 ! Aujourd'hui, ils ne sont plus que 110, alors ce n'est plus rentable ! Rappelons aussi le montant du loyer actuel de 990 F pour une chambre à trois lits et l'eau chaude deux heures par jour.

Pour riposter à cette mesure, l'Association de défense du foyer du bâtiment, regroupant une quinzaine d'associations populaires, syndicales et soutenue par des partis politiques (PC, PS, PSU, PCML, LCR) se constitue.

L'Association, si elle refuse la fermeture, lutte en même temps pour la rénovation du foyer sur la base d'un projet de la municipalité (PCF, PS).

De plus, la municipalité accepterait de prendre la gestion par intérim après le 30 juin.

Malgré cela, l'Union patronale du bâtiment envoie dans la semaine du 11 au 16 juin, une lettre à chaque résident leur donnant l'ordre de plier bagages avant le 30 juin. L'Association réagit tout de suite. Elle organise une manifestation de soutien devant le foyer.

Cette manifestation a été une victoire. Elle a regroupé cent vingt personnes environ. Ce qui frappait, c'était à la fois la diversité des personnes présentes (des syndicalistes mais aussi des préteurs ouvriers, des militants de la JOC, des Jeunesses communistes) mais aussi son unité : le discours de R. Clavreuil au nom de l'association, soulignant qu'à travers cette attaque contre les immigrés, c'est aussi une attaque contre la classe ouvrière française, a été très applaudie. C'est une belle victoire de l'unité Français-immigrés mais aussi de l'unité de la classe ouvrière française.

Correspondant Le Mans.

A Montrouge, réunion-débat organisée en commun par le PCRml et le PCML

LA réunion s'est tenue le mercredi 20 juin à 18 h 30 à la MJC de Montrouge. Elle a réuni une trentaine de militants syndicalistes CGT ou CFDT des entreprises des environs : SNIAS et INSEE de Montrouge, Compagnie générale des eaux, LMT-Installations, Thomson et Valran de Malakoff, Hôpital Bécélère, etc.

La réunion a commencé par un montage diapo sur Longwy, puis le débat a naturellement démarré sur la sidérurgie :

— Pourquoi mettre la lutte des sidérurgistes en avant comme Lip en 1973 ?

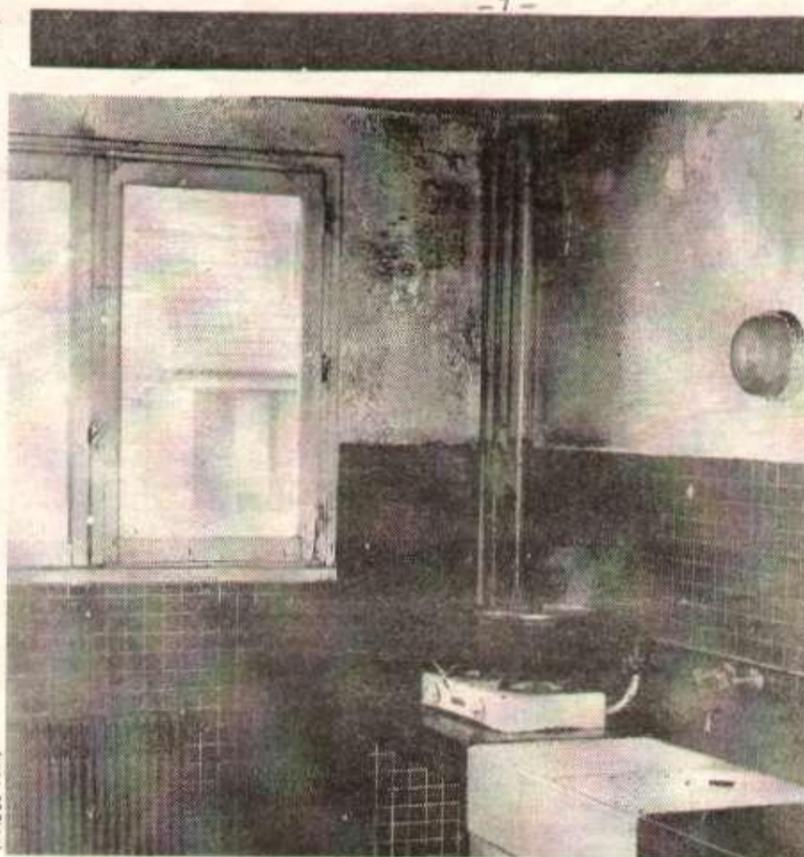
— Les problèmes de l'unité syndicale à Longwy... et ailleurs : sont-ils dus seulement aux directions syndicales ou la division existe-t-elle aussi à la base ?

— Comment être informé et soutenir les luttes locales ?

Et encore de nombreuses autres questions auxquelles les militants des deux partis marxiste-léninistes ont répondu.

La réunion s'est terminée vers 22 heures et il a été convenu de se revoir à la rentrée pour parler plus à fond de la téléphonie.

Correspondant régional banlieue Sud-Ouest



Le Mans. Foyer du bâtiment : la cuisine.

Des maîtres auxiliaires perturbent le déroulement du bac à Angers

MERCREDI 13 juin, il y avait eu une première manifestation des maîtres-auxiliaires devant le lycée Chevrolier pendant le bac technique. Mercredi 20, après-midi, une manifestation de 150 auxiliaires a bloqué l'entrée du lycée d'Angers pour empêcher le déroulement des épreuves du baccalauréat.

Dans le tract diffusé aux élèves, les maîtres auxiliaires disaient : « Cette action est pour nous l'ultime recours face au refus de réemploi et de titularisation. Nous avons parfaitement confiance de la gravité de cette démarche et de la perturbation que cela vous occasionne, mais l'inspecteur académique et le ministère ne nous donnent plus le choix des moyens :

— Ou bien nous acceptons notre licenciement et la dégradation du service public ;

— Ou bien nous prenons les moyens nécessaires pour obtenir des garanties sérieuses de réemploi.

Nous vous demandons de nous soutenir, déjà des examinateurs appuient notre action en retenant les notes du bac ».

La police est intervenue brutalement et après quelques heurts a chassé les auxiliaires. L'action n'est pas terminée et le collectif d'auxiliaires appelle à la grève dès le jour de la rentrée et à intensifier ce type d'action. Dans la soirée, les correcteurs de philosophie faisaient savoir qu'ils retiendraient les notes de la correction jusqu'à ce qu'il y ait des garanties de réemploi des auxiliaires de philosophie et des renforcements des professeurs d'école normale.

CTB (TELEPHONIE)

Des emplois de misère et pourtant menacés

Brest correspondant

HUIT cent quarante emplois à CTB Douarnenez, huit cent trente à Pont-de-Buis : deux implantations presque jumelles du groupe de Paape dans le Finistère. Jumelles, par le nombre, jumelles aussi pour les conditions d'exploitation, plus de 95 % d'ouvriers (es) spécialisés (es) ! Tout le monde à la chaîne, tout le monde au rendement ! Et pour quel salaire :

« Nous sommes payés sept centimes de plus que le SMIC, et depuis janvier, nous n'avons même pas obtenu le réajustement de l'INSEE ».

Depuis Plozevet, depuis Etern, de Pleyben, de Daoulas, de cinquante communes de Cornouailles, des jeunes filles, des jeunes femmes pour la plupart vont chaque jour vendre leur travail à ces deux usines bagnes.

« Des conditions les plus abominables en Bretagne », me dit un camarade Thomson-Brest, CTB : le Citroën du Finistère, usine pirate, usine goulag.

Ces emplois sous-payés, il faut encore les défendre. C'est ça ou partir. Emplois de misère pourtant menacés. Au printemps dernier, le nouveau PDG, Gilles de Paape, s'est empressé de licencier quatre vingt personnes qui étaient sous contrat temporaire. Outre les mutations forcées qui se traduisent souvent par des démissions, de Paape prévoit des départs « naturels » ou « volontaires » de 1 % par mois à Pont-de-Buis, six personnes à déloger par mois.

Ce ne sont que les premières mesures d'un plan de redressement qui devrait boucher un trou de deux milliards de centimes. Le groupe familial de Paape ne va pas bien fort. A l'affût il y a les banques et d'éventuels acheteurs (on cite Matra).

La première riposte syndicale s'organise dans des conditions difficiles. Une manifestation des deux usines s'est tenue à Chateaulin, une sous-préfecture qui n'avait jamais vu autant de monde dans les rues.

Chez Ecco, les actionnaires sont bien !

Marseille, correspondant.

RECEMMENT, l'entreprise de travail temporaire, Ecco, a fait placarder sur les murs des grandes villes de France, les grandes photos suivantes proclamant : « Chez Ecco, les intérimaires sont bien ». On se demande qui ils peuvent vouloir berner, certainement pas ceux qui ont déjà dû goûter au travail temporaire. Il est en tout cas une certitude : ceux qui se portent bien à Ecco sont les actionnaires. L'assemblée générale réunie le 6 juin 1979 a pu enregistrer un bénéfice net pour 1978 de deux milliards d'anciens francs (20284908 F actuels exactement). Le bénéfice net est ainsi en progression de 32,65 % par rapport à 1977.

Ces messieurs se déclarent « confiants dans l'avenir » et « s'efforceront de poursuivre l'expansion du groupe ».

La profession de marchand d'esclaves des temps modernes demande en effet peu d'investissements (une machine à écrire et un téléphone) et rapporte gros (la part de l'entreprise intérimaire est environ équivalente au salaire versé) et plus le chômage augmente, plus ces vautours de la crise s'enrichissent.

H. D.

BLOC-NOTES

Dans le prochain bimensuel Un dossier sur l'énergie

Le bimensuel No 57 qui sort le 26 juin comprend un dossier complet : *L'Énergie en question*. Bien argumenté, dans l'actualité, ce dossier passionnant pourra être diffusé pendant plusieurs mois. Passez vos commandes à l'administration du journal pour vos commandes supplémentaires.

OPÉRA RÉVOLUTIONNAIRE COREEN : « LA JEUNE BOUQUETIÈRE »

Par la troupe artistique Mansoudai de Pyong-Yang (République populaire et démocratique de Corée). Au théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 75008. Tel : 225 29 64. Les 28-29 juin, 2-3-4-5 juillet à 20 h 30. Le 30 juin à 15 h 30.

L'Humanité Rouge bimensuelle 78 reliée

Dans le cadre d'aide à la souscription, l'administration de *L'Humanité rouge* a relié tous les bimensuels de l'année 1978. Cette collection de 23 numéros peut vous être fournie pour la somme de 50 F (au minimum).

Passer dès maintenant vos commandes à l'administration en précisant sur vos règlements : « Bimensuel relié de l'année 1978 ».

H. R.

« L'HOMME A LA RECHERCHE DE SES ORIGINES »

Un nouvel ouvrage des Editions du centenaire.

Prix : 27 francs aux Herbes sauvages et à la Force du livre. Par correspondance à E-100 (rajouter 3 F pour port).

PARIS

Une exposition d'affiches palestiniennes

L'Association de solidarité franco-arabe organise du 15 juin au 13 juillet dans ses locaux du 12-14, rue Augereau 75007 Paris, une exposition d'affiches palestiniennes. Ouvert tous les jours de 9 h à 13 h-14 h à 18 h et le samedi matin.

Association de solidarité franco-arabe : 12-14, rue Augereau, 75007 Paris. Tél 555-27-52 et 705-81-45 CCP 16 582 14 Paris.

Nous informons
nos lecteurs et camarades que
le quotidien arrête sa parution le
mercredi 27 juin

(N° 1121 daté du 28 juin).
Il reprendra le 10 septembre.
Le n° 58 du bimensuel sortira
le 25 juillet et le n° 59, le 22 août.

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris Cédex 19.

Nom Prénom
Profession
Entreprise
Adresse complète

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International
Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
B.P. 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Drouot
Commission paritaire No 57 952
Distribution NNPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2ème trimestre 1979

En 1933, la CGTU contre des mesures anti-immigrés

En 1933, dans une situation de crise, la bourgeoisie prépare des mesures, en particulier contre les immigrés, bien semblables à celles mises en place aujourd'hui par le gouvernement Giscard-Barre. La CGTU, le syndicat dirigé par les communistes, éditait alors une brochure, sous la forme d'un dialogue entre un syndicaliste « unitaire » (de la CGTU) et un « confédéré » (la CGT dirigée par les réformistes), répondant à bien des questions aujourd'hui à nouveau d'une actualité brûlante. Les organisations immigrées (comme l'*Etoile Nord-africaine*) avec le Parti communiste de l'époque surent organiser de puissants mouvements qui entravèrent l'application des dispositions gouvernementales et qui s'inscrivirent dans le mouvement d'ensemble qui, au-delà, conduisit au Front populaire. (*)

C... — Tu m'apprends là des choses très intéressantes qui m'éclaircissent sur le but réel de la campagne contre le M.O.I. Cependant, il me semble malgré tout qu'un renvoi ou une limitation de l'emploi des travailleurs immigrés permettrait à de nombreux chômeurs français de trouver du travail.

P... — Tu te trompes, Charles. Je t'ai déjà expliqué que la bourgeoisie, le patronat, les organisations nationalistes, fascistes, réformistes et autres ne sont pas pour un refoulement ou une limitation massive de la M.O.I., sachant très bien que cela ne résoudrait pas le chômage. En Amérique où l'immigration est arrêtée depuis plusieurs années, il y a plus de dix-sept millions de chômeurs. En Angleterre où il n'existe presque pas d'ouvriers d'autres pays, deux millions et demi de travailleurs anglais sont en chômage. En Allemagne où l'immigration est à peu près nulle, il y a sept millions de sans-travail. En Italie, en Espagne, la situation est identique. Les ouvriers immigrés sont-ils la cause de chômage dans ces pays ? (...)

C... — Non. Mais si l'on consulte les journaux, on y trouve une diminution de chômeurs, cela grâce, disent-ils, au départ de ces ouvriers étrangers.

P... — Oui, la diminution seulement des chômeurs inscrits (car il n'est pas fait mention des centaines de mille qui, pour diverses raisons, ne sont pas secourus), diminution qui provient surtout du fait que, sous les motifs les plus variés, beaucoup de sans-travail ont été radiés des fonds de chômage.

C... — C'est vrai. Des radiations il y en a pas mal, nombreux sont les chômeurs qui en sont victimes.

P... — Au 24 mars 1933, sur cent soixante neuf mille chômeurs inscrits dans le département de la Seine, le préfet indiquait qu'il y avait vingt mille sept étrangers, soit 12 %. Les chômeurs immigrés, dont

un certain nombre percevaient à ce jour les secours, sont systématiquement radiés. Ajoute à cela un nombre important de sans-travail qui ont pu momentanément à cette époque trouver à s'occuper dans les travaux saisonniers à la campagne (moissons, battages, vendanges, etc.), et tu auras les raisons de la diminution du nombre de chômeurs indiquée par la presse. (...)

P... — Le point de vue de la CGTU est que la M.O.I. et la M.O.C. (main-d'œuvre coloniale) sont parties intégrantes du prolétariat français. Au cours de la période de prospérité « pour la bourgeoisie », l'économie capitaliste a incorporé des centaines de milliers d'ouvriers immigrés, car elle en a eu besoin. Dans les travaux les plus durs, ils ont, par leur labeur, leur sueur, leur sang, contribué à remplir les coffres et augmenter les dividendes des exploités. La CGTU défend tous les exploités. La question de « nationalité » ne joue aucun rôle dans les rapports de classe. Les exploités de races et de nationalités diverses ont des intérêts communs, ils ont un ennemi commun : le capitalisme. La M.O.I. n'est pour rien dans l'accroissement du chômage, ni dans l'existence de la crise et de la misère existante. Nous sommes, nous, unitaires, contre le refoulement qui ne peut rien apporter de bon aux travailleurs français.

C... — Alors explique-moi donc cela.

P... — Tous les pays capitalistes traversent une crise profonde, crise de leur système économique. Suppose que la France, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Suisse ne forment qu'un seul et unique Etat capitaliste. Est-ce que la crise n'y sévirait pas de la même façon ? Certainement, mais le refoulement des Italiens, Suisses, Espagnols, Belges ne se poserait pas, puisqu'ils seraient citoyens d'un même Etat.

D'ailleurs, il y eut un temps où, en Italie et en Allemagne,

l'on pratiqua une politique presque identique à celle que l'on pratique aujourd'hui en France envers la M.O.I. Sur le mot d'ordre du « Retour à la terre », l'entrée des villes dans ces pays fut fermée aux ouvriers agricoles, ceux d'entre ces derniers qui y étaient déjà furent refoulés vers les campagnes. Cela résolut-il la situation des ouvriers industriels. Non, en aucune façon.

L'on peut pour un instant soulager la misère d'une partie de la classe ouvrière, mais cela n'est pas une solution pour les travailleurs. Mais je peux prendre des exemples encore plus concrets.

Dans les mines de fer et les usines sidérurgiques de l'Est, il y a un grand nombre d'ouvriers immigrés. Sur seize usines et mines du bassin de Briey, l'on comptait en 1929, sur vingt-cinq mille ouvriers occupés, 25 % de Polonais, 40 % d'Italiens, 20 % d'autres nationalités, 15 % seulement de Français ou coloniaux.

Refouler cet ensemble d'ouvriers immigrés ou appliquer une limitation de leur emploi, est-ce que cela donnerait du travail aux chômeurs français ? Est-ce praticable ? (...)

C... — Peut-être bien qu'un refoulement ou une limitation brutale et massive de la M.O.I. n'arrangerait guère les choses, mais il y a le refoulement ou la limitation progressifs.

P... — Le refoulement ou la limitation progressifs ne donneraient pas de meilleurs résultats. Pour te le démontrer, je veux prendre quelques exemples :

a. Sur intervention de Vardelle (député SFIO de la Haute-Vienne, ancien secrétaire de la Fédération réformiste du Livre-Papier) près des ministères intéressés, la limitation de la M.O.I. dans une fabrique de papier de Lancy-Brignoud (Isère) a donné les résultats suivants : soixante ouvriers espagnols ont été licenciés ainsi que de vieux ouvriers français.

A-t-on embauché soixante ouvriers français pour les remplacer ? Non. L'on a fait exécuter le même travail, avec des heures supplémentaires, par le personnel resté dans la production.

b. Un usinier de Domène (Isère) vient de mettre à la porte quarante ouvriers, en majorité immigrés, de sa succursale de Modane. Il ne les a pas remplacés par des Français, mais il fait venir de la pâte pour la fabrication de son papier de Norvège, car elle lui revient moins cher que d'embaucher du personnel pour la faire faire à Modane.

C... — Tu me cites des exemples dans une corporation qui n'est pas de la plus grande importance. Mais dans le bâtiment, ce n'est pas la même chose, en restreignant l'emploi de la M.O.I. les chômeurs français de cette corporation pourraient prendre la place au boulot des étrangers renvoyés.

P... — Tu es tailleur de pierre, et je comprends que l'industrie du bâtiment t'intéresse au plus haut point. Aussi je veux prendre un exemple dans cette industrie.

Tu n'ignores pas que la Fédération réformiste du bâtiment a, depuis quelques mois, soumis au ministère du travail un projet de limitation d'emploi de la M.O.I. dans les industries du bâtiment de la Seine et de la Seine-et-Oise. Ce projet a servi au ministère du travail à l'établissement d'un décret qui va limiter le pourcentage d'ouvriers immigrés de 10 à 25 % dans les différentes catégories du bâtiment et qui entrera sous peu en vigueur. Que va-t-il en résulter ?

C... — Cela va certainement laisser bien des places vacantes dans les chantiers que les chômeurs français pourront occuper.

P... — Il te faudra bientôt déchanter. Ce refoulement partiel est sans contredit le plus dangereux de tous. Aidé par les pouvoirs publics, le patronat de la bâtisse va pouvoir se servir des milliers d'ouvriers immigrés comme masse de manœuvre. Ces immigrés refoulés, ballottés d'un département à l'autre — car tu penses bien qu'il n'y a pas que dans la région parisienne que des décrets de limitation de la M.O.I. seront pris — seront une proie facile aux recruteurs patronaux.

C... — Evidemment. Mais nous, à Paris, on pourra travailler. P... — Pas davantage. Tu sais mieux que moi, toi qui es de la partie, qu'aujourd'hui une grosse quantité de matériaux servant à l'édification des bâtiments se font en série, sur plans, que la construction est rationalisée, standardisée. Dans le bâtiment, il y a aussi les « pièces détachées ». Tiens, lis cette lettre qu'un de mes amis, tailleur de pierre, à Comblanchien (Côte-d'Or), m'a envoyée :

« Ici, la misère est grande. A la carrière de la société Fevre, les tailleurs de pierre gagnent deux à quatre francs de l'heure. »

Tu vois, Charles, aux environs de Dijon, un tailleur de pierre, métier qui, il y a quelques années, nourrissait son homme, gagne maintenant seize francs par jour. Et pour qui travaillent ces ouvriers ? Continuons la lecture de la lettre :

« Dernièrement, nous avons travaillé pour la mairie de Boulogne-Billancourt (Seine), et en ce moment, nous taillons de la pierre pour l'hôtel du journal Paris-Soir à Paris. »

C... — Alors si je comprends bien, le refoulement partiel ne changera rien à notre situation à nous, ouvriers du bâtiment de la région parisienne ?

P... — Non, car comme le dit si bien la lettre de l'ami ci-dessus, les travailleurs font sur place en province le travail des Parisiens, et cela n'est pas pour améliorer la situation de ces derniers. Tu te rends compte que la réglementation de l'emploi de la M.O.I. par département est inopérante, cela ne résorbera pas le chômage, et le pire, vois-tu, cela facilitera les employeurs pour avoir en mains une main-d'œuvre à meilleur marché. Les tailleurs de pierre de Comblanchien et d'ailleurs, taillant la pierre à des salaires bien inférieurs à ceux de la région parisienne, le patronat du bâtiment fera venir les pierres toute taillées de la province. Les tailleurs de pierre de la région parisienne seront par conséquent en chômage. Ainsi, la limitation de l'emploi de la M.O.I. n'aura rien résolu.

* Charles (C.) est le « confédéré », Pierre (P.) est l'« unitaire », MOI : Main d'œuvre immigrée.



Français-immigrés une seule classe ouvrière.